

19/06/2018 : Air France : le Parlement européen n'oublie pas les vraies victimes de la concurrence aéronautique – Alain Lamassoure (PPE, Fr)

« Pendant que les pilotes d'Air France font grève pour obtenir 6% d'augmentation des salaires, le Parlement européen n'oublie pas les vraies victimes de la concurrence aéronautique mondiale: les 1858 employés que la compagnie avait dû licencier pour conserver sa compétitivité », a déclaré Alain Lamassoure, eurodéputé PPE.

Sur proposition du député, le Fonds européen pour la mondialisation (FEM) a alloué une somme de 10 millions d'euros pour financer le reclassement, la formation et la reconversion de ces salariés.

« Merci aux contribuables européens mais leur générosité aura évidemment ses limites ! » a conclu Alain Lamassoure.